



Pays et Quartiers de
Nouvelle-Aquitaine

GT#5 FNE

Web-atelier

**“Financer autrement ses
actions de médiation numérique
: explorer les solutions pour
hybrider ses financements”**

Mardi 10 juin 2025 - 10h00 à 12h00 - visio





Son / Image

- Est-ce OK pour tout le monde ?
 - Principe : micro-fermé
 - Pour intervenir : fil de discussion OU main levée
-



Animation



Vincent TERNY
Chargé de mission inclusion numérique



Maëlys FETTOUMI
Chargée d'études stagiaire

Un centre de ressources sur le développement territorial co-piloté et co-financé par l'Etat et la Région depuis 2002



Deux piliers historiques

- Politique de la Ville
- Politique contractuelle territoriale



5 thématiques prioritaires

- Démarches alimentaires
- Revitalisation
- Emploi / Education
- Inclusion numérique
- Transitions



5 missions principales

1. Aider à la compréhension et à l'appropriation des politiques publiques
2. Structurer et animer les réseaux
3. Repérer, qualifier et diffuser les expériences, pratiques et initiatives
4. Animer et accompagner l'ingénierie des territoires
5. Consolider les interactions entre la recherche scientifique et les pratiques territoriales



Publics

- Ingénierie territoriale
- Elus locaux
- Opérateurs
- Partenaires



Equipe

- 9 agents "Pôle animation"
- 2 agents "Pôle communication"
- 2 agents "Pôle administratif"



“Financer autrement ses actions de médiation numérique : explorer les solutions pour hybrider ses financements”

Enjeux :

- Anticiper l'évolution des financements
 - Rechercher des solutions pour pérenniser ou mettre en oeuvre
 - Découvrir et comprendre des leviers parfois peu ou mal connus des collectivités et des associations.
-



1 - Accueil / Intro (5 mn)



2 - Témoignage : Ville de Biganos - 33 (20 mn)



**3- Présentation : Le mécénat de quoi parle-t-on ?
(30 mn)**



4 - Travail en sous-groupe (40 mn)



5 - Partage en plénière (15 mn)



6 - Clôture (5 mn)

Programme

Témoignage

Ville de Biganos (33)

- Patricia AMIENS, Directrice générale des services
- Estelle CROCHU, Responsable Partenariats et Tiers-Lieux "Le Chahut"



Intervention

“Le mécénat : de quoi parle-t-on ?”

Définitions, chiffres clés, cadre légal, méthode et facteurs clés de succès

Fabienne SEGALA
LE CERCLE JAUNE



Fabienne SEGALA

Fondatrice et dirigeante de l'agence

- Conseil en mécénat et fundraising depuis 10 ans

Conseil et formation

- Auprès des entreprises pour l'élaboration de leur stratégie mécénat
- Auprès des acteurs de l'intérêt général pour collecter des fonds privés, diversifier leurs ressources et consolider leur modèle économique

Parcours professionnel 20 ans en industrie

Expertises : Stratégie / Modèle économique / Projet associatif / Raison d'être, Vision / Fundraising / Innovation / Intelligence collective / Communication et marketing de collecte.



Constats

BAISSE DES SUBVENTIONS PUBLIQUES

- Appels à projets plus ciblés et concurrentiels
- Désengagement progressif de l'état au profit des collectivités publiques
- Hausse des contraintes budgétaires
- Restriction budgétaires sur la mission du numérique

"CONCURRENCE" ACCRUE POUR LES FINANCEMENTS

- Acteurs de l'ESS, entreprises à mission, fondations, start-ups...
- « Flou » de l'ESS
- Recherche permanente de l'innovation

VOLONTÉ DE RENFORCER LA LOGIQUE DE RÉSULTAT ET D'IMPACT

TRANSFORMATION DES MODES D'ENGAGEMENT DES CITOYENS

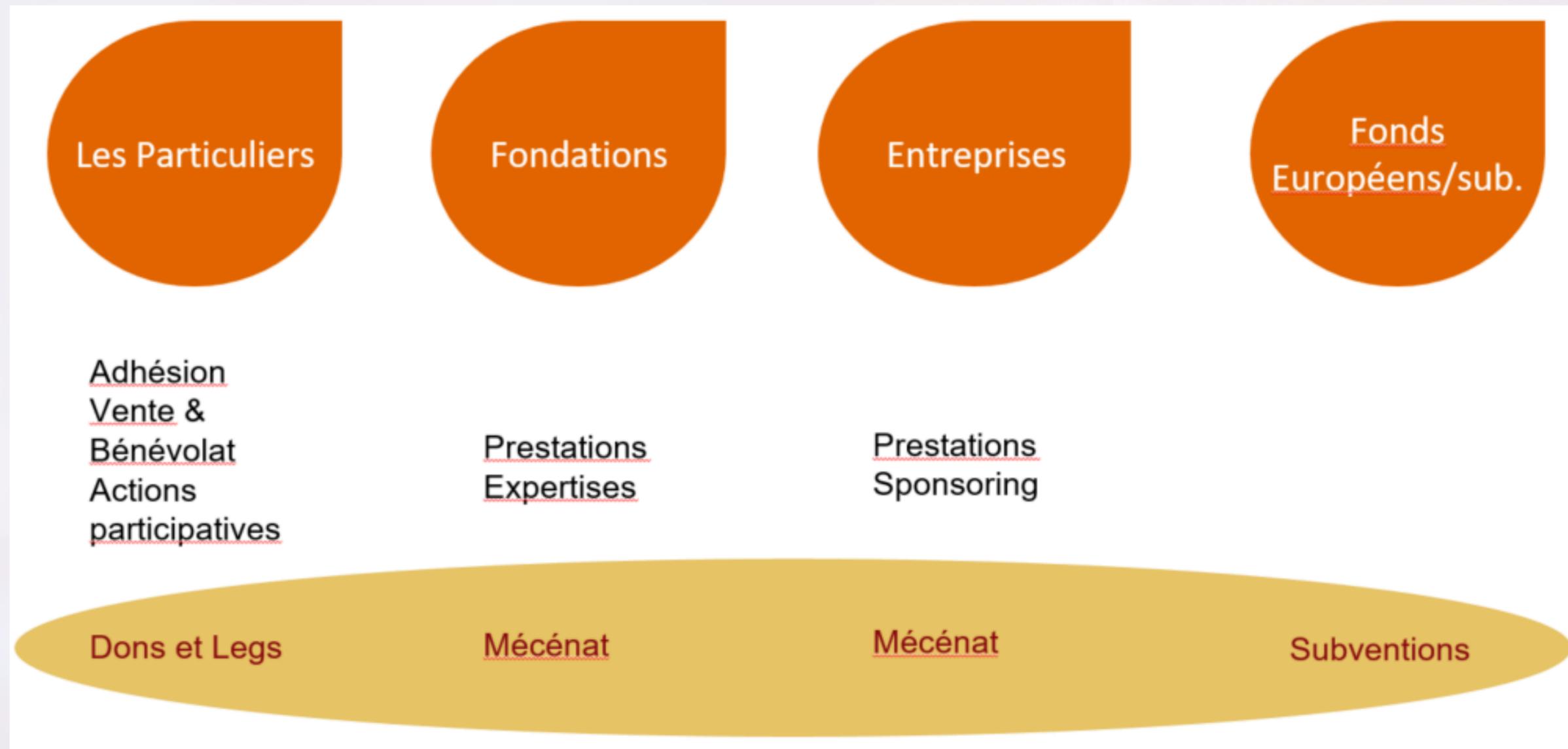
- Plus de numérique
- Individualisation des parcours d'engagement

MÉCONNAISSANCE DES OPPORTUNITÉS ET DES POSSIBILITÉS

- Cadre fiscal, cadre légal...

MÉCONNAISSANCE DU MÉTIER DU « FUNDRAISING »

Plusieurs diversification de ressources



Fonds privés

Comment définissez-vous le mécénat ?

MECENAT = PARTENARIAT

- Acte de générosité
- Soutien apporté à une organisation, une œuvre ou une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général
- Dons sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire ou avec contrepartie limitée
- Un régime fiscal incitatif
- Soutien financier, en nature, mécénat de compétences, congés solidaires, ...

Finalité = servir l'intérêt général
Enrichissement mutuel

PARRAINAGE = SPONSORING

- Prestation de service commerciale
- Soutien (financier, matériel, ...) apporté à un événement, une personne, un produit, une organisation, ... en échange d'un bénéfice direct et qui vise à un retour sur investissement
- But : amélioration d'image, prospection, lancement de produits, renforcer sa notoriété, communication, ...
- Dépense de communication / Frais généraux
- Pas de défiscalisation

Finalité = objectif publicitaire
Image institutionnelle de votre entreprise

D'après vous, quel est le montant des dons en France ?

A - 3 MILLIARDS €

B - 6 MILLIARDS €

C - 9 MILLIARDS €



La générosité des Français en 2022

9,2 milliards d'euros

Particuliers
5,4 milliards d'euros
58%

Entreprises
3,8 milliards d'euros
42%



Dons déclarés
au titre
de l'IR et de l'IFI

3 641 M€

Mécénat déclaré
au titre
de l'IS

2 650 M€

Mécénat
non déclaré

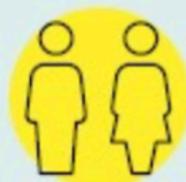
1 207 M€

Libéralités et
assurances vie

1 271 M€

Dons dits
« non déclarés »

456 M€



5,5 millions
de foyers fiscaux donateurs



142 500
entreprises mécènes

Champ : Dons et libéralités reçus par les organismes d'intérêt général.

Source : Panorama national des générosités d'après des données fiscales, comptables et par sondage.



Fondamentaux en fiscalité

Qui peut bénéficier du mécénat ?

“INTERET GENERAL”

- Activité exercée dans les domaines de l'intérêt général mentionnés dans les articles 200 et 238 bis du CGI (caractère philanthropique, éducatif, scientifique, sportif, humanitaire, social, culturel..),
- Activité non lucrative,
- Une partie de l'activité conduite en France,
- Gestion désintéressée,
- Ne pas agir au profit d'un cercle restreint de personnes,
- Procédure du rescrit fiscal.

“UTILITE PUBLIQUE”

- Etre d'intérêt général,
- Avoir une influence et un rayonnement dépassant le cadre local,
- Nombre minimum d'adhérents (au moins 200 / association),
- Fonctionnement démocratique et organisé en ce sens par ses statuts,
- Solidité financière tangible (ressources propres, montant minimum 46 000€),
- Période probatoire de fonctionnement d'au moins 3 ans.

Article 238 bis (màj 16 février 2025)

a) D'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises (...)

(...)

c) Des établissements d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique publics ou privés, d'intérêt général, à but non lucratif ;

e sexies) De communes, de syndicats intercommunaux de gestion forestière, de syndicats mixtes de gestion forestière et de groupements syndicaux forestiers pour la réalisation, dans le cadre d'une activité d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, d'opérations d'entretien, de renouvellement ou de reconstitution de bois et forêts présentant des garanties de gestion durable, au sens de l'article L. 124-1 du code forestier, ou pour l'acquisition de bois et forêts destinés à être intégrés dans le périmètre du document d'aménagement mentionné à l'article L. 212-1 du même code (...)

Les différentes formes de mécénat

- NATURE
- NUMÉRAIRE
- COMPETENCES

Les différentes formes de mécénat

Mécénat en numéraire

- Dons d'argent à un projet d'intérêt général
- Abandon de revenus
- Cotisations (uniquement si sans contrepartie)
- Frais engagés par les bénévoles pour les activités associatives sans contrepartie

Mécénat en nature

- Dons d'un bien : matériel avec transfert de propriété, titres de société
- Fourniture de marchandises
- Mise à disposition de matériel, de locaux (sans transfert de propriété)

Mécénat en compétences

- Partage de méthodes d'organisation, de gestion, de production ou de savoir
- Mise à disposition un salarié sur son temps de travail
- Dons de prestations de service

Comment s'organiser ?



Les composantes essentielles

1/ Le fundraising est focalisé sur l'**adhésion globale à la cause** portée par la collectivité.

2/ Le mécénat est totalement **intégré dans la stratégie** de la collectivité , soutenue par les élus, et aligné avec la Vision et les Missions.

3/ Le mécénat et le développement des ressources sont une **responsabilité partagée**.

4/ Les **relations avec les donateurs** sont fortes : c'est d'abord une question de relations, avant d'être une question d'argent !

5/ Le fundraising **demande de l'investissement** : en temps , en moyens.

Il est essentiel que la collectivité dédie, investisse du temps et se professionnalise.

Les étapes d'une stratégie pour la collecte de fonds privés

- Votre **positionnement** dans l'écosystème de la collecte
- L'aspect juridique et fiscal
- Les **projets** que vous allez (co)financer
- Votre impact
- Votre objectif de collecte
- Votre **réseau**.
- Votre prospection.
- Quelle est la cible la plus rentable pour vous ?

↓

Votre **stratégie** de collecte de fonds privés

↓

Les outils et la **communication**

Ateliers en sous-groupe

- FORCES
- FREINS
- MES PROJETS
- QUESTIONS / BESOINS

Prochains rendez-vous PQN-A

16 juin - Webinaire

"Vieillir dans les quartiers prioritaires : quels défis, quelles réponses ?"

8 juillet - Rendez-vous de l'IN #7

"Conseillers numériques : comment faire perdurer la transversalité de la médiation numérique ?"

Merci pour votre participation !



Contacts



PQN-A

www.pqn-a.fr

contact@pqn-a.fr

Inclusion numérique

vincent.terny@pqn-a.fr

07.72.55.06.99

Le Cercle Jaune

contact@lecerclejaune.fr

06.62. 43.13.44

Ville de Biganos

contact@villedebiganos.fr

05.56.03.94.50